

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Déclaration de Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19-0009417

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11682 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : El maimouni Soufyan Date de naissance : 15/01/1976

Adresse : 189 Rés Ferdzous GH17 Et 34 N° 17 ou Pfa Casablanca

Tél. : 0665622276 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Al moustakib Hanan

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 18/09/2019

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/09/19 68			250,00	Dr. Youcef RAFIAI Gynécologue - Obstétrique CASA - Tél: 05 22 93 28 28 INEP 09164376

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE JAMAÏ Ensemble Immobilier AL FIRDAOUS G 15 Im A 80 N° 1 Oulfa Hay Hassane - Casablanca Tél: 0524 93 30 25	18/09/19	156,60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX		
DEBUT D'EXECUTION						
FIN D'EXECUTION				MONTANTS DES SOINS		
O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE					
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G 00000000 B 00000000			
CŒFFICIENT DES TRAVAUX						
MONTANTS DES SOINS				DATE DU DEVIS		
[Création, remont, adjonction]	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession					
DATE DE L'EXECUTION						
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION		

Docteur Youssef RAFIAI

Spécialiste en Gynécologie et Obstétrique

Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles (ULB)

Chirurgie Gynécologique et Accouchement

Echographie et Doppler Foetal

Coelioscopie, Colposcopie et Hystéroskopie

Chomé en Stérilité Du Couple Et Médecine Foetale
de l'Université Paris V

Diplômé en Sénologie de l'Université Lille II



الدكتور يوسف الرافعى

احتياجات النساء في أمراض التوليد

خريج كلية الطب بير وكسل

خبر في الفحص بالصدى و الجراحة بالمجهر

مجاز في علاج العقم بكلية الطب بباريس^٧

مجاز في أمراض الثدي بكلية الطب بليل ١١

Sur Rendez-vous

بالمواعد

Casablanca le

18/09/25

N° 60 Bustakil Handan
~~Obstétrique~~ 223-8356

1) Resident on
Adeyal

15660

PHARMACIE JAMAI
Ensemble immobilier
AL FARDAOUS
GH 15 Im 80 N° 1 Oulfa
Hay Hassani - Casablanca
Tél: 22 22 22 22 22

Dr. Youssef RAFI
Gynécologie - Obstétrique
CASA - Tel : 05 22 932828
INEP : 09164376

Résidence Abouab Oum Rabii - Imm.A - Appt.N°2 - Bd.Oum Rabii - Oulfa - Casa (Au dessus de LABELVIE)

Tél.: 05 22 93 28 28 - Urgence : 06 61 17 60 97 - E-mail: youssefrafiai@hotmail.com